

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 MARS 2020

Création d'une voie douce d'une ancienne route départementale, dite Route de Romorantin : demande de subvention auprès de la Région Centre dans le cadre du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale)

Le devis initial a augmenté en raison d'une étude spécifique concernant l'écoulement des eaux pluviales. Des subventions supplémentaires ont été demandées. Elles financent 80 % du montant total s'élevant à 295 920 € HT, maîtrise d'ouvrage comprise et représentent un montant de 235 324,02 €. L'autofinancement de la commune est de 60 595,98 € HT.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte ce financement.

Rénovation et accessibilité du logement situé 2 rue de l'Argonne : domotique du logement – demande de subvention auprès de la Région Centre

Le montant total des travaux s'élève à 139 417,60 € HT. Les subventions allouées sont de 90 689,19 €. L'autofinancement de la commune est de 48 728,41 € HT.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte ce financement.

Cantine scolaire : revalorisation de la participation communale

La commune de Cheverny propose une prise en charge du repas de 2,82 € au lieu de 2,02 €, les parents paieront 4 € au lieu de 4,80 €. A la rentrée 2019-2020, 40 enfants sont inscrits au restaurant, pour 139 jours dans l'année. Le montant payé par la commune, pour un coût de 2,02 € est de 11 231,20 €. Cette nouvelle disposition entraînera un coût supplémentaire de 4 448 €. Cette mesure prendra effet après validation par la Préfecture de la délibération.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte cette nouvelle proposition.

Subventions municipales 2020

La commission « Associations » a examiné la trésorerie de chacune des structures et a attribué les subventions en fonction des besoins et des capacités financières de la commune. Le montant total des subventions validées par le Conseil Municipal s'élève à 7 550 €. Deux subventions ont été augmentées, exceptionnellement :

- La maison des vins pour le 10^e anniversaire de la Fête des Vendanges,
- Tandem en vue : Raphaël BEAUGILLET représentera la France aux Jeux Olympiques.

Vote du taux des taxes directes locales 2020

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir à l'identique les taux des taxes directes locales, pour la 36^e année consécutive : taxe d'habitation : non concernée en raison de la réforme et du vote de la loi de finances, taxe foncière sur les propriétés bâties : 16,40 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 36,20 %.

Approbation du compte de gestion 2019

Le Conseil Municipal prend acte du compte de gestion établi par Monsieur DUBOIS, trésorier.

Vote du compte administratif 2019

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif, tel qu'il a été présenté par Michelle DILAJ, adjointe en charge des finances. Les résultats sont les suivants :

- excédent de fonctionnement cumulé de 1 450 415,54 €,
- déficit net d'investissement cumulé de 145 817,08 €.

Affectation du résultat 2019

Le Conseil Municipal approuve l'affectation de la somme de 1 304 598,46 €, prélevée sur le montant cumulé de la section « Fonctionnement » vers la section « Investissement », pour les prévisions d'investissement 2020.

Vote du budget primitif 2020

Vote du budget primitif en équilibre dépenses/recettes à hauteur de 1 858 327 € en section « investissement » et 1 978 478,46 € en section « fonctionnement ».

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020 : constitution du bureau de vote

Madame le Maire est légalement présidente du bureau de vote, Jean-Claude CHADENAS sera son suppléant ; Michelle DILAJ a été désignée comme secrétaire.

Madame le Maire a reçu un courrier des candidats de la liste représentée par M. Thies proposant un titulaire et un suppléant pour la tenue du bureau de vote, aux deux tours. Le tableau des permanences sera adressé aux membres du Conseil Municipal.

Scrutateurs :

- Madame Sonia MAURICE, Messieurs Alain THIES et Fernand PIAROUX,
- Mesdames Marthe VIVANT, Fatima TOMMASI et Monsieur Michel GIL.

Comptage des émargements : Mesdames Patricia GAUDRON, Michelle DILAJ et Patricia LEVANT,

Comptage des enveloppes : Mesdames Chantal SARTIAUX, Patricia LEVANT et Messieurs Fabrice GOUNY, Jean-Claude CHADENAS, François CAZIN, Alain GUILLOT.

Dépouillement : toute l'équipe municipale.

Affaires diverses

Covid-19 : Madame le Maire a reçu un courrier du 1^{er} Ministre rappelant les mesures de précaution à prendre pendant cette épidémie et donnant quelques informations essentielles, notamment un **n° vert : 0 800 130 000**. Ces renseignements seront affichés sur la porte de la mairie et figureront sur le site.

Catastrophes naturelles : Monsieur CASTANER, dans un courrier adressé à Madame le Maire, reconnaît, pour 2018, des effets de terrains mais ne considère pas la météo comme exceptionnelle. Pour 2019, le dossier est en cours d'examen.

Rapport de la gendarmerie de Cour-Cheverny pour la commune de Cheverny :

	2018	2019
Interventions	51	48
Accidents	2	6
Vols à la roulotte	1	3
Animaux divagants	2	5
Tapage nocturne	9	3
Véhicules suspects	5	3
Cambriolages	5	5

Projet de Monsieur Axel FONTAINE : il a distribué un « tract » dans les boîtes aux lettres exposant son projet de jardin musical. Madame le Maire a reçu un courrier de l'avocat de ses frère et sœur expliquant les raisons de leur désaccord et le mépris de leur droits par leur frère Axel

Ce jardin a été évoqué lors de l'élaboration du PLU, qui a été validé en 2018. Il n'est pas incompatible avec le projet d'aménagement sud-est mais est en contradiction avec le document d'urbanisme pour une partie.